

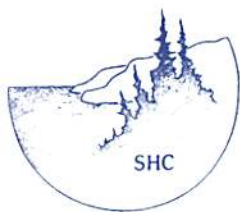
REVUE D'HISTOIRE
DE CHARLEVOIX

Numéro 39

Avril 2002



*Laure Gaudreault (1889-1975)
Pionnière du syndicalisme enseignant
au Québec*



La Société d'histoire de Charlevoix

Le logo évoque les trois pays de Charlevoix, tels que perçus par Mgr Félix-Antoine Savard : la mer, la terre et la forêt.

Membres bienfaiteurs à vie (500\$ et plus)

Alarmes et Extincteurs Charlevoix
Auberge La Maison Otis
Auberge La Pinsonnière
Yvon Bellemare et Janine Tourville
Jean-Pierre Bouchard
M. et Mme Francis H. Cabot
Corporation municipale
de l'Île-aux-Coudres
Bruno Côté
Yolande et Pierre Dembowski
Rémi Clark
Yvon Desgagnés
Famille Joseph A. Simard (SIMCOR inc.)
Fondation René-Richard
Abbé Bertrand Fournier
Frères Maristes
Léonard et Aurore Gauthier

Fernand Harvey
Julienne Jauvin-Rochette
Henri Jean et Fils
Les Impressions Charlevoix Offset Inc.
Imprimerie de Charlevoix Inc.
Robert Labbé
Fernand Labrie
Laurent Lafleur
Pierre Legault
Ghislaine et Claude Le Sauteur
Petites Franciscaines de Marie
M.R.C. de Charlevoix
Mun. de Notre-Dame-des-Monts
Municipalité de Saint-Siméon (village)
Huguette Tremblay

Municipalité de Saint-Hilarion
André P. Plamondon
Réjeanne Sheehy
Andrée Simard-Bourassa
Cyril Simard
Yolande Simard-Perrault
Rita Smookler-Simard
Soeurs de la Congrégation
Notre-Dame
Jean Tremblay
Louis Tremblay
Louis-Marie Tremblay et
Yvette Froment
Ville de Clermont
Ville de Baie St-Paul
J. C. Roger Warren

Membres bienfaiteurs à vie (100\$ à 499\$)

Alimentation Lapointe et Frères
Auberge de La Courtepointe
Rosaire Bertrand
Léonce Brassard
Caisse populaire de Clermont
Jacques Dufour
Julien Dufour
Marcel Dufour
Simone Ethier-Clarke

Louis Fabien
Pierre Gaudreault
L.H. Gault
André Gervais
Anne-Marie Groulx
Charles Lapointe
André Maltais

André Morin
Gilles Poulin
Restaurant Sur la Côte
Adrien L. Ringuette
Martin Rochette
Denis Tourangeau
Diane et Jean-François Sauvé
Claude St-Charles
François Tremblay et Nicole Imbeau

Membres de soutien (40\$ à 99\$)

Abitibi consolidated
ABS Photo
Âge d'or de Saint-Aimé-des-Lacs
Louis Asselin
Françoise Bhérer
Gilles Bhérer
Louis Bhérer
J. Bruno Blackburn
Madeleine Boies-Fortier
Louisa Boulianne
Lyne Brassard
Ulysse Brassard
Paul-André &
Danielle Carpentier
Paul-Émile Carrier
Claude L. Casgrain
Francine Castonguay
Gérald et Yolande Cayer
Henri Chaperon
Henri Colombeau
Martial Dassylva
George De Mille

Antoine Desgagnés
Donald Desgagnés
Germain Desmeules
Johanne Desrochers
Gérard Doyon
Philippe Dubé
Suzanne Duchesne
Louis Dufour
Marguerite C. Dufour
Hélène Fortier
Louis-Philippe Filion
Luc Filion
Eudore Fortin
Georgine Gauthier
Janine Gauthier
Serge Gauthier
Yvon et Elisabeth Gauthier
Jasmine Gilbert
Magella Girard
Guy Godin
Réjean Godin
Danielle Gonthier

Christian Harvey
Gaudias Harvey
Robert Harvey
Roger et Margot Janelle
Raymond Labbé
Noëlla et Mathias Lachance
Claude Lapointe
Réal Lapointe
Rita et Vincent Laurin
Marielle Leblond
Robert Marcotte
Pierre G. Martel
René Martin
André Michaud
Réjane Michaud-Huot
Michel Néron
Jean-Pierre Paquet
Hélène et Jean Pelletier
Yvon Racine
Lise et Jean-Paul Robidoux
Gontran Rouleau
Jean-Roch Roy

Roger Samson
Sylviane Savard-Boulanger
Lise et Pierre Sévigny
Gabrielle Simard-Dumont
Lucienne Simard
Raymond Sylvestre
Denise Terrault-Duguay
Jean-Roch Thibeault
Francis A. Tremblay
Georges-Étienne Tremblay
Guy Tremblay
Jacques Tremblay
Jean-Marie Tremblay
Julie Tremblay-Bélanger
Réjean Tremblay
Rita Tremblay
Thomas-Louis Tremblay
Gilles Turcotte
Ville de La Malbaie
Paul Warren
Denis Zaccardelli

Revue d'histoire de Charlevoix

Avril 2002, Numéro 39
10\$ l'exemplaire

Comité de rédaction

Serge Gauthier
Christian Harvey
Jean Tremblay

Collaborateurs pour ce numéro

Evelyn Fournier-Labbé
Serge Gauthier
Christian Harvey
Julienne Jauvin-Rochette
Madeleine Boies-Fortier
Jean Tremblay et les élèves du deuxième cycle du primaire, École Laure-Gaudreault de Clermont.

Conseil d'administration de la Société d'histoire de Charlevoix

Serge Gauthier, Président
Jean-François Racine, Vice-président
Christian Harvey, Secrétaire-trésorier
Diane Perron
Gilles Poulin
Jean Tremblay
Raymond-Marie Tremblay

Page-couverture :

Tableau "Laure-Gaudreault"
don de la CEQ (CSQ)
au Manoir Laure-Gaudreault de Sainte-Foy
Photo : François Rivard.

La Revue d'histoire de Charlevoix reconnaît l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour ses dépenses d'envoi postal. La Société d'histoire de Charlevoix est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Adresses :

C.P. 172, La Malbaie (Québec) G5A 1T7
Téléphone : (418) 439-0647
Télécopieur : (418) 439-1110
Courriel : shdc@cite.net
Web : www.charlevoix.net/societedehistoiredcharlevoix

Bureaux de la SHC :

Les bureaux de la Société d'histoire de Charlevoix sont situés au 99-A Principale à l'école de Saint-Aimé-des-Lacs. Les Archives de la Société d'histoire de Charlevoix peuvent être consultées en prenant rendez-vous au préalable.

Abonnement :

25\$ par année. La Revue d'histoire de Charlevoix paraît 4 fois par année.

Impression : La Revue d'histoire de Charlevoix est mise en page, montée et imprimée par l'Imprimerie de Charlevoix Inc. de La Malbaie. Port de retour garanti. Envoi de publication (PAP). Enregistrement no. 0728039.

Dépôt légal 2^e trimestre 2002
ISSN 0823-2183
Tous droits réservés à la SHC

Présentation

Si Laure Gaudreault revenait...



L'étude de l'histoire a souvent révélé des faits inacceptables que certaines personnes dotées d'un grand courage ont décidé de changer. Comme les conditions de vie et de travail réservées autrefois aux institutrices rurales... Voilà le combat de Laure Gaudreault cette pionnière du syndicalisme enseignant au Québec à qui nous rendons hommage avec ce numéro 39 de la Revue d'histoire de Charlevoix.

En novembre 1936, il y a plus de 65 ans, au couvent des Soeurs de la Charité à La Malbaie, Laure Gaudreault fondait sa première association d'institutrices rurales. Il y avait lors de cette réunion de fondation le curé de la paroisse de La Malbaie, le Chanoine Philippe Tremblay, Mère Sainte-Claudia des Soeurs de la Charité et déjà de nombreuses institutrices qui venaient de rompre le silence.

Quelle rencontre importante que celle-là! Que de progrès accomplis depuis! Et par la suite, il survint bien des luttes...

Laure Gaudreault remportait plusieurs de ses combats. Elle affrontait souvent le premier ministre du Québec d'alors, Maurice Duplessis (et je crois qu'aucun négociateur ne le voudrait même aujourd'hui à la table des négociations) et elle lui tenait tête... Elle disait: "Si Duplessis frappait un poing sur la table, je frappais les deux!" Quel courage! Quel engagement!

Laure Gaudreault nous a quittés en 1975. Elle reste proche de nous. Ses combats ressemblent un peu aux nôtres. Tant de choses sont encore à changer...

Si Laure Gaudreault revenait parmi nous, elle s'attristerait peut-être. Il y a tellement de sujets d'inquiétude: le triste sort fait à notre culture, l'enseignement de l'histoire délaissé, notre langue toujours menacée, les conditions d'enseignement qui sont encore difficiles et notre patrimoine qui s'en va comme le vieux couvent de La Malbaie maintenant démoli.

Mais si Laure Gaudreault revenait, elle nous dirait courage, vous êtes un peu beaucoup mes héritières, mes héritiers... Si Laure Gaudreault revenait, elle nous dirait sans doute de poursuivre nos combats...

SERGE GAUTHIER
Président de la Société d'histoire de Charlevoix

Sommaire

Laure Gaudreault	2
Cousine Laure	6
La vieille école de Clermont	8
Laure Gaudreault (1889-1975).....	10
Les combats de Laure Gaudreault	12
Chronique du livre	18

Remerciements

Les personnes et groupes suivants ont permis la parution de cette Revue d'histoire de Charlevoix sur l'œuvre de Laure Gaudreault :

- Julienne Jauvin-Rochette (Famille Armand Rochette)
- Centrale des Syndicats du Québec (CSQ)
- Ville de Clermont
- Commission scolaire de Charlevoix, École Laure-Gaudreault de Clermont
- Élèves du 2^e cycle de l'école Laure-Gaudreault, professeur Jean Tremblay
- Caisse populaire de Clermont
- Syndicat des enseignantes et enseignants de Charlevoix
- Association des Retraités et Retraitées de l'enseignement (A.R.E.Q.)
- Madeleine Boies-Fortier
- Louise Fournier-Giroux
- Manoir Laure-Gaudreault de Sainte-Foy

Laure Gaudreault :

quelques souvenirs.

Par *Julienne Jauvin-Rochette*

On m'a demandé de dire, sur Laure Gaudreault, des choses inédites. Comme j'ai été sa secrétaire pendant 8 ans, que j'ai habité avec elle, travaillé avec elle, voyagé avec elle, j'ai pensé puiser dans mes souvenirs pour le faire.

Malgré que Laure Gaudreault était la soeur de ma mère, je l'ai rencontrée pour la première fois quand j'avais 18 ans, que je venais tout juste de recevoir moi-même mon brevet d'enseignement, et qu'elle m'a demandé de devenir sa secrétaire.

Je ne savais, alors, à peu près rien de la femme qu'elle était. Je dirais que j'en savais plus sur son enfance et ses études, car ma mère, étant donné que nous vivions loin de sa famille, aimait nous parler de leur enfance commune. Je savais que Laure était différente, physiquement, de ses 5 soeurs et de ses 4 frères qui étaient tous de haute taille, et plutôt bruns de teint et de cheveux, alors que Laure est menue, avec les yeux bleus et le teint clair. Mais elle a du tempérament et ne cède pas son titre d'aînée.

La famille est nombreuse, les moyens modestes, et les écoles éloignées... on ne commence pas l'école avant l'âge de 10 ou 11 ans. Aussi, c'est leur mère, Marguerite Bergeron, une femme remarquable, qui connaît presque toutes les fables de LaFontaine et de jolis airs d'opéra, qui enseigne aux enfants les éléments de la lecture et de l'écriture et les premières notions de calcul. Puis, c'est au tour de Laure, dès qu'elle sait lire et écrire, de l'enseigner à ses frères et soeurs.

Puis, vient le moment d'un séjour au pensionnat des Soeurs Grises de la Charité de La Malbaie, où l'on se prépare à la communion solennelle et acquiert un minimum d'instruction avant d'entrer dans la vie... ou de continuer plus loin, si c'est possible...

Grâce à l'aide financière de sa marraine, Laure pourra s'inscrire à l'École Normale Laval de Québec, où, avec les Ursulines, elle suivra le cours conduisant au Brevet Supérieur d'enseignement.

En dépit du fait qu'elle accuse un sérieux retard, à cause de son peu de scolarité, elle est bientôt première de la classe, et, à la fin du cours, obtient son Brevet



Laure Gaudreault

Supérieur d'enseignement, français-anglais, avec la mention "Très grande distinction" et tous les honneurs, onze prix d'excellence, et deux médailles d'or : celle de l'Institution elle-même et celle du Haut Mérite donnée par le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Elle accepte ensuite un poste d'enseignante dans la paroisse des Éboulements, dans le comté de Charlevoix. Elle a 17 ans, 32 élèves, dont

certains sont plus grands qu'elle, et trois candidates aux examens du Bureau Central qui dispensait alors aussi un permis d'enseigner.

Après une quinzaine d'années d'enseignement, elle est attirée par le journalisme et se joint à l'équipe du journal *Le Progrès du Saguenay* à Chicoutimi. Elle y tient un genre de courrier qu'elle signe "Cousine Laure" où elle reçoit de nombreuses lettres venant d'institutrices lui soumettant les problèmes de leurs conditions de travail.

Parallèlement à son travail de journaliste, elle côtoie le milieu du syndicalisme ouvrier, et l'idée lui vient d'une association vouée à l'amélioration des conditions de travail et de salaire des institutrices. Elle fait appel à toutes ses consœurs de la province, par la voie des journaux.

Et, à l'été de 1937, rencontre à La Malbaie, les déléguées de 6 ou 7 régions: La Malbaie, Jonquière, Chicoutimi, Valleyfield, Joliette, Thetford-Mines, et on jette les fondations de la F.C.I.R. (Fédération Catholique des Institutrices rurales).

Donc, lorsque je rencontre Laure Gaudreault pour la première fois, autour de 1943, comme je l'ai dit précédemment, elle m'apparut comme une femme très engagée, uniquement préoccupée du sort des institutrices rurales de la province de Québec, et très occupée à soutenir les efforts des associations de districts composant la Fédération qu'elle avait fondée en 1937 et qui couvrait alors toute la province, avec un bureau central fixé à La Malbaie. Cette Association était établie selon la Loi des Syndicats professionnels et avait un but socio-économique tout d'abord et principalement - c'était une première chez les enseignants, comme on dirait de nos jours - Il existait bien alors au Québec des Cercles d'étude mais leur but était uniquement pédagogique.

Coll. S.H.C.

Inutile de dire qu'une association d'enseignantes, composée à 90% d'institutrices rurales de rangs, dont le but avoué était de faire augmenter le salaire et d'améliorer les conditions de travail, cela faisait scandale! Car il était de tradition de considérer l'enseignement comme une vocation, une chose qui n'avait pas de prix, et qu'importent les misères et le labeur, on ne devait pas oublier que "parmi ceux qui avaient enseigné plusieurs brilleraient au paradis comme des étoiles au firmament"

Quelle révolution que de rétorquer, après Laure Gaudreault, qu'il faut un minimum d'aisance pour pratiquer la vertu et que le Christ lui-même a fait asseoir la foule et lui a distribué pains et poissons avant de la sermonner. Répétons-le, cela faisait scandale. On menaçait les institutrices de congédiement si elles adhéraient à cette Association, dont l'action commençait à déranger les commissaires d'écoles, et même les curés, qui ne pouvaient plus faire tout ce qu'ils voulaient avec "leurs maîtresses"... On traitait même Laure Gaudreault de communiste!...



Laure Gaudreault prononçant un discours.

À tel point que le Cardinal du temps lui-même, crut devoir convoquer Laure Gaudreault pour lui faire la morale, lui suggérer de se montrer plus prudente, plus modérée, que ses dénonciations risquaient de rejaillir sur certaines personnes en poste d'autorité, que c'était même parfois un manque de charité...

Comme j'étais présente, j'ai vu bondir intérieurement Laure Gaudreault qui a répliqué, d'un ton contenu, mais avec un éclair dans ses yeux bleus:

- *La charité, c'est une vertu... Mais la justice en est une encore plus grande... Et c'est l'injustice que nous dénonçons! :.*
- *Mais... ma chère fille... vous me scandalisez...*
- *Oh! Éminence, je suis un bien trop modeste personnage pour scandaliser un prince de l'Église!... Vous savez bien que le scandale, ça vient toujours de plus haut que soi...*

Et, de retour, elle reprend la tâche, elle travaille 10 heures par jour, dépouillant son énorme courrier pendant la soirée, pour prendre de l'avance.

Cet énorme courrier, que contenait-il? Des centaines de lettres venant des plus isolées parmi les petites institutrices de rangs qui ont entendu dire qu'il existait quelqu'un qui pouvait les écouter et les aider. Que disaient ces lettres? Elles disaient:

- *Il y a huit mois que je n'ai pas reçu de salaire, la commission scolaire dit qu'elle n'a pas encore reçu la subvention, qu'elle a d'autres chose à payer, que je puis attendre...*

- *La commission scolaire m'oblige à faire gratuitement le ménage de la classe.*

- *J'habite la chambre destinée à l'institutrice dans l'école et la commission scolaire me charge un loyer et exige que je paie une partie du bois de chauffage.*

Etc. Etc. Etc..

Et Laure Gaudreault, dicte, lettre après lettre, renseignant, donnant les références aux Lois pour permettre aux institutrices de se défendre, intercédant elle-même, enfin Laure Gaudreault, c'est l'ombudswomen des institutrices.

Presque toutes ses fins de semaine sont consacrées à visiter les Associations à travers la Province qui ont bien besoin de courage et de support pour ne pas succomber aux menaces. De nos jours, les voyages d'affaires sont faciles: il y a l'avion et les autoroutes. Mais il y a 35 ou 40 ans c'était différent. Le territoire de Laure Gaudreault, c'est toute la province rurale, presque partout, il n'y a que des routes de terre et de gravier. À commencer par la route La Malbaie-Québec, qu'il faut inévitablement emprunter pour quitter le bureau et rayonner dans la province. Laure Gaudreault avait son transport-taxi attitré qui mettait son orgueil à passer dans les pires conditions d'automne ou de printemps. Quand la boue stoppait la voiture, le chauffeur M. Johnny Bergeron, descendait, coupait des branches pour faire un pontage "car il faut bien que Mlle Gaudreault passe" disait-il modeste après l'obstacle franchi... Il fallait ensuite rattraper le temps perdu "Un peu plus vite Johnny" suggérait-elle (je vous avouerai qu'elle adorait la vitesse en automobile. Bien droite sur la banquette avant moi en arrière avec les boîtes de circulaires et de propagande) elle surveillait l'heure... et Johnny accélérât de plus en plus. On roulait, on se passait de lunch, mais rarement on était en retard. Et le lundi matin, on était au bureau, comme si la fin de semaine avait été très relax. Parce que Laure Gaudreault, c'était un bourreau de travail. Combien de fois je l'ai vue, lors de réunions de travail chargées, bien droite sur sa chaise, menant les discussions jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour, alors que partout dans la salle, des signes de fatigue étaient visibles.

Laure Gaudreault faisait-elle autre chose que travailler, en d'autres mots avait-elle un hobby, des loisirs? Pour ma part, je dirais non... je la vois travaillant toujours, écrivant, téléphonant, organisant. Elle travaillait tout le temps, et toujours à la même chose, c'était la femme d'une seule cause!

À tel point, que cela agaçaient parfois ses soeurs. Par exemple, lorsqu'il y avait des visiteurs, non pas au bureau, mais dans leur salon, ses deux soeurs auraient aimé causer de sujets différents, pas nécessairement et exclusivement des institutrices... Mais, vous devinez ce qui se passait... et, après le départ des invités Marguerite se plaindra que "Laure leur a une fois de plus imposé son grand sujet"... Ce qui prouve bien qu'il n'y a pas de héros pour son valet de chambre ou pour ses soeurs!

On m'a aussi souvent demandé si Laure Gaudreault avait un certain sens de l'humour. Eh! bien, permettez-moi de vous dire que Laure Gaudreault, n'était pas une farceuse... Cependant, elle était très vive à déceler, par exemple, la possibilité de confondre celui qu'elle jugera mériter d'être confondu. Dans un tel cas, elle utilisait parfois un humour un peu cinglant qui faisait regretter son geste à celui qui s'y était exposé.

Un jour qu'elle assistait au déjeuner de noces de l'un de ses filleuls, elle fut invitée par le maître de la maison à dire quelques mots, lorsqu'elle entendit M. le curé, lui-même un invité, lancer gaillardement en faisant allusion au statut de célibataire de Laure Gaudreault : "Que voulez-vous que Mlle Gaudreault dise à des nouveaux mariés, elle ne connaît rien au mariage". Le cher curé avait donné plein gaz dans la farce classique sur "les vieilles filles" comme on désignait les femmes célibataires dans ce temps-là (entre nous les choses ont bien changé aujourd'hui que la moitié de la population vit officiellement dans le célibat) donc notre cher curé savourait son petit effet, quand il entendit Laure Gaudreault lui répliquer: "J'aurais pu refuser de parler, après les propos de M. le Curé. Mais je me suis dit que, après tout, ce n'était pas plus grave pour moi de ne rien connaître au mariage que ça pourrait l'être pour M. le Curé d'y connaître quelque chose!"

En terminant, permettez-moi d'évoquer un passage du discours d'ouverture du 1er congrès provincial auquel j'ai assisté à titre de secrétaire de la présidente. C'était à St-Hyacinthe, en 1944. Avec le recul des années, je réalise que ce passage de son discours préfigurait

l'action intensive qui allait être celle de la Fédération de 1944 à 1950, où il y eut tant de choses déterminantes déclenchées, comme, par exemple, cette quarantaine d'arbitrage, tous gagnés par les institutrices, et où Laure Gaudreault participait chaque fois comme témoin-expert, et qui ont valu de rendre obligatoire le salaire minimum de 600\$ par année.

Laure Gaudreault avait-elle la vision anticipée des luttes à livrer pour revaloriser la profession de l'enseignement, en attirant et en gardant dans ses rangs les meilleurs sujets, par le moyen de conditions de travail décentes et un salaire convenable, lorsque, ce jour de 1944 à St-Hyacinthe, toute droite dans son élégante robe noire, simplement éclairée d'un collier de corail oriental, avec ses beaux cheveux argentés et ses magnifiques yeux bleus, elle disait, d'une voix calme, et un peu scandée:

"Il faut enlever à l'institutrice rurale le souci trop marqué de la subsistance matérielle, afin qu'elle puisse se livrer, avec plus de liberté d'âme et de tranquillité d'esprit, au labeur absorbant de l'enseignement"

DB

L'Enseignement

Les modérés et les excessifs

Par Laure Gaudreault

Les modérés, les sages, les prudents, les respectueux de l'ordre et de l'autorité ont reçu, il y a quelque temps, une pleine mesure d'éloges.

Évidemment, ce n'est pas à des instituteurs et à des institutrices qu'il est nécessaire d'apprendre que la bonne conduite est toujours récompensée.

D'ailleurs, il est bien entendu que tous les instituteurs et toutes les institutrices sont, doivent être, gens de bonne conduite. Et s'ils ne le sont pas, qu'on les sorte sans merci des écoles: ils n'ont pas le droit d'y demeurer et d'y porter scandale.

La bonne conduite mérite une récompense?.. Encore faut-il s'entendre sur le sens du terme "bonne conduite".

Si, en effet, on entend par bonne conduite la passivité, la nonchalance, l'apathie, l'action de rester bien tranquille à sa place, de ne pas brouiller l'eau, de ne pas déranger les autres pour ne pas se déranger soi-même, de se mêler égoïstement de sa petite affaire afin de ne pas s'attirer "d'affaires", j'avoue sans hésitation que cette bonne conduite-là ne m'édifie guère.

D'ailleurs, si j'ouvre l'Évangile, j'y lis "que le

royaume des cieux souffre violence et qu'il n'y a que les violents qui l'emportent".

"Mieux vaut, dit à son tour saint Thomas d'Aquin, une activité un peu aventureuse qu'une sagesse sans initiative qui conduit souvent à l'impuissance."

À la question posée naguère à M. l'abbé Charles-Omer Garant, aujourd'hui évêque auxiliaire de Québec: Est-il plus parfait de se résigner devant des salaires trop bas, injustes? le grand spécialiste de la Doctrine Sociale de l'Église répond:

"Il est moins parfait de se contenter d'un salaire inférieur... Se contenter d'un salaire trop bas, injuste, donnerait lieu, en quelque sorte, à une concurrence malhonnête de la part de ceux qui veulent être des saints et souffrir l'injustice sans se plaindre."

"L'Amérique ne fut pas bâtie par des hommes qui avaient peur des idées nouvelles, qui craignaient les expériences, qui s'effrayaient devant l'inexploré, qui refusaient de bouger", écrivait récemment un journaliste américain.

"Les modérés, les gens sensés, les hommes de juste milieu, comme on les a nommés quelquefois, demeureraient-ils ce qu'ils sont, ne tomberaient-ils pas au-dessous d'eux-mêmes, si les excessifs, les hommes d'avant-garde, les turbulents même - nous excluons les violents - ne cessaient de les piquer, de les irriter, de les tenir en éveil, de les contraindre à sortir de leurs positions pour les mieux garder. On ne sait pas, sans l'excès de quelques-uns, jusqu'où descendrait la modération, j'allais dire l'incertitude, du grand nombre!"

Que pensent, de cet exposé de Charaux, les sages, les modérés, les prudents?

Qu'ils pensent ce qu'ils voudront, ils ne nous empêcheront pas de croire que ce sont les excessifs qui rendent souvent les plus grands services aux modérés.

C'est parce qu'une cinquantaine d'institutrices ont été simultanément frappées d'une maladie étrange et subite qu'elles ont obtenu le prompt règlement d'une situation qui n'en finissait pas de traîner en longueur.

C'est parce qu'un groupe très important d'instituteurs et d'institutrices se sont reposés pendant 5 jours qu'un autre groupe a pu obtenir gain de cause sans coup férir.

C'est parce que deux petites filles d'un comté renommé pour ses petits salaires au personnel enseignant ont décidé d'aller chercher fortune ailleurs qu'est disparue la plaie des petits traitements de \$600 dans ce dit comté.

Etc, etc, etc... Cela veut dire, disait naguère un de mes élèves "qu'on n'en met plus dans le livre, mais qu'il y en a encore".

J'aurais pu, tout de même allonger à mon gré cette liste puisque je suis classée, depuis longtemps, dans le camp des excessifs. J'espère toutefois en avoir dit assez pour convaincre les modérés et les incliner à plus d'indulgence à l'endroit de ceux qu'on se plaît à appeler "excessifs", quand, en fait, ils sont tout simplement sincères avec eux-mêmes comme avec les autres.

Extrait de "L'Enseignement" octobre 1949



Hommage à Madame Laure Gaudreault

La Ville de Clermont s'associe avec joie à cet hommage consacré à Madame Laure Gaudreault une pionnière du syndicalisme enseignant au Québec.

Madame Laure Gaudreault est née dans le secteur de Snigoll sur le territoire de Clermont et elle a résidé dans notre municipalité la majeure partie de sa vie. Son oeuvre est une source de fierté pour l'ensemble des Clermontois et des Clermontoises. Sa vie est un exemple de courage et de ténacité. Son engagement a permis une évolution importante dans le monde de l'éducation au Québec. Madame Laure Gaudreault est une Clermontoise qui a fait honneur à notre municipalité et sa réputation dépasse largement les limites de notre ville pour s'étendre au Québec tout entier.

Au nom du Conseil municipal de Clermont, je suis heureux que ce numéro de la *Revue d'histoire de Charlevoix* souligne le travail et l'oeuvre de Laure Gaudreault. Notre municipalité possède une école qui porte le nom de Laure-Gaudreault et le souvenir de son oeuvre est présent dans la mémoire de nos concitoyens et concitoyennes. Nous espérons que grâce à cette *Revue d'histoire de Charlevoix* Madame Laure Gaudreault continue encore longtemps de nous inspirer par sa force de caractère et par son héritage digne des plus belles pages de l'histoire de Clermont.

*Le maire de Clermont,
Bruno Turcotte*

*Les membres du conseil municipal :
madame Dany Néron,
messieurs Jean-Pierre Gagnon,
Rosaire Dufour,
Réal Asselin,
Louis Turcotte
et Ronald Desbiens.*

Et tout le personnel.

Cousine Laure

Par Evelyn Fournier-Labbé

Un nom qui a marqué une époque, et qui restera gravé dans l'histoire de Charlevoix et du Québec...

Passé le mitan de la vie, les années, tel un écheveau, se déroulent petit à petit, et inexorablement l'on se retrouve, pour employer un terme à la mode, du côté des Aînés.

Tout en se sentant bien dans le présent, il va de soi qu'on mise un peu moins sur l'avenir, et c'est alors que le passé se rapproche de nous.

On vit en partie de ses souvenirs, ce qui est loin d'être désagréable. On se remémore les moments heureux de notre vie et ceux qui furent moins intéressants sont estompés par le temps.

Après Mgr Félix-Antoine Savard, une autre personnalité fort importante de Charlevoix qui, elle aussi, influença grandement mes jeunes années, fut Mlle Laure Gaudreault, "Mademoiselle Laure", comme on l'appelait couramment.

Native de Charlevoix, Mlle Gaudreault fut l'une des gloires de l'enseignement, non seulement dans Charlevoix, mais également dans le Québec tout entier. Si je dois à Mgr Savard mon amour du français, j'en dois l'application pratique à Mlle Gaudreault.

Quelle maîtresse-femme fut Mlle Laure Gaudreault!

Femme au coeur d'or, très intelligente, cultivée, éducatrice-née, d'un savoir hautement reconnu, femme de lettres remarquable, et j'en passe...

Nantie d'une volonté et d'une ténacité sans pareilles, elle fut l'une des pionnières de l'enseignement dans Charlevoix.

Elle dépassait de beaucoup l'humble petite "maîtresse d'école" d'alors.

À vrai dire, c'était depuis mon enfance que j'entendais parler de cette enseignante peu commune.

Tout ce qu'elle entreprenait, elle le menait à bien, même au prix de sacrifices et d'efforts soutenus, sûrement très lourds pour cette frêle petite femme.

À mon avis, elle était mue par une force et une volonté dépassant les limites ordinaires.

Les grands génies s'admirent entre eux, sans doute, mais ils se heurtent parfois. Je crois qu'elle ne s'entendait pas à merveille avec Mgr Savard. Par moments, leurs caractères s'opposaient: Lui, poète, rêveur; Elle, réaliste, volontaire.

Qu'importe, moi je les aimais tous les deux! Je n'avais pas à juger leurs opinions respectives... s'il y en avait.

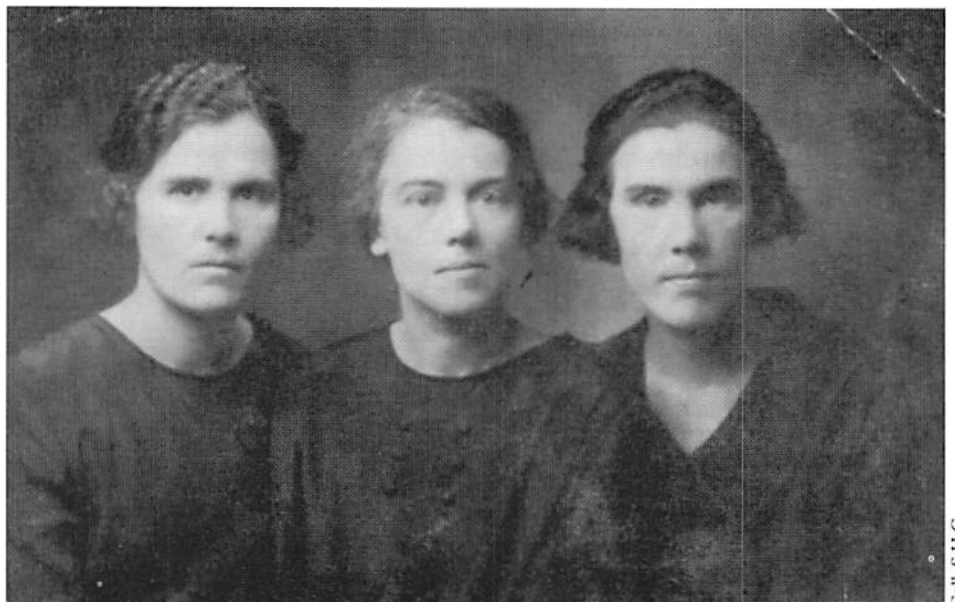
Avant de la connaître personnellement, je savais qu'elle avait déjà parcouru pas mal de chemin. Partie de Charlevoix, elle

avait enseigné au Saguenay, notamment à Chicoutimi où, journaliste, elle assumait en plus la tâche régulière d'une page féminine, dans le journal *Le Progrès du Saguenay*. Elle remplissait le même rôle je crois, au journal *L'Action Catholique* de Québec.

Collaboratrice également de revues très connues alors, mais dont les noms m'échappent, elle avait une plume vivante, alerte et très réaliste elle signait ses écrits: "Cousine Laure". Je trouvais cela charmant et j'étais remplie de fierté à la seule pensée que cette intellectuelle soit sortie de chez nous; en un mot, je l'admirais!

En ce qui concerne son enseignement proprement dit, je savais déjà qu'au début de ses cours, quelques membres de notre famille avaient fait un bout de leurs études avec elle.

Quant à moi, à quatorze ans, je sortais du Pensionnat des Soeurs de la Charité de La Malbaie, et après un été reposant,



Marie-Louise, Laure et Antoinette : trois soeurs de la famille Gaudreault.

J'appris que Mlle Gaudreault revenait s'installer dans son patelin et qu'elle avait l'intention d'ouvrir une classe d'études plus poussées qui, le cas échéant, pourraient conduire les élèves qui le désiraient, vers l'obtention d'un brevet d'enseignement.

À cette époque, le travail pour les jeunes filles étant plutôt rare, je pensai que pour moi, ce serait alors une bonne solution de me diriger de ce côté.

Avec l'assentiment de mes parents, j'allai la voir afin de lui demander de m'accepter au nombre de ses futures élèves.

Elle me fit bon accueil et me dit: "Je connais les Fournier... tu dois être forte en français, toi aussi... C'est entendu, je te prendrai".

En septembre, les cours débutèrent et ce furent les plus intéressants qu'il m'ait été donné de suivre.

En classe, nous recevions vraiment une culture générale, à tous points de vue. Jamais je n'aurais osé m'absenter un seul jour. Je m'ennuyais les jours de congé, même si le travail qu'elle nous donnait alors, était ardu: Études de textes littéraires, règles de grammaire, analyses, compositions, poésies, lectures, etc. Toutes choses qui me passionnaient.

Elle était si encourageante que même nos erreurs nous profitaient. Je pense qu'elle m'aimait bien, surtout parce que j'étais une travailleuse acharnée et que, selon ses conseils, je polissais mes travaux, pour ainsi dire. J'ai encore à la mémoire ce vers de Boileau qu'elle nous répétait à l'occasion, pour nous stimuler: "Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage"...etc. etc.

Ce professeur émérite ne se limitait pas aux simples matières scolaires. Par exemple elle nous enseignait des chants, montait avec nous des pièces de théâtre, des opérettes-bouffe, avec de magnifiques costumes.

Nous présentions ces spectacles à la population de chez-nous, et même nous allions les jouer dans d'autres paroisses de Charlevoix. Partout nous remportions un succès fou, ce qui nous emballait, il



Film de Cénatos/C.E.O.

Une classe d'autrefois. Photo extraite du film intitulé Rencontre avec une femme remarquable : Laure Gaudreault, réalisé par Iolande Cadrin-Rossignol.

va sans dire. Pour nous c'était, en réalité, un défi de taille, car nous étions d'un milieu rural et ouvrier et les réalisations dans ce domaine étaient vraiment nulles. Quels souvenirs!

Après l'obtention de mon brevet d'enseignement, la commission scolaire m'offrit un poste que j'acceptai. Je fis donc partie du personnel de l'école où elle enseignait. Elle agissait comme Directrice des quatre classes, et ce, bénévolement, ce qui n'est pas peu dire.

Jeune enseignante, je n'avais pas encore dix-huit ans, je me sentais en sécurité grâce à ses sages conseils et à sa large expérience dont je profitais pleinement.

Sensible à la condition déplorable dans laquelle oeuvraient les enseignantes d'alors, elle décida avec quelques-unes de ses connaissances dans cette carrière, de mettre sur pied une Association destinée à promouvoir les droits des Institutrices de l'époque. Ce fut une tâche magistrale, faite de dévouement et d'enthousiasme.

Le film *Une femme remarquable* qu'on a tourné en 1983 et qui est passé à plusieurs reprises à la télévision, nous relatait ces moments importants de sa vie.

J'ai pour ainsi dire assisté à la naissance de cette association d'enseignantes qui

devint par la suite une importante Fédération provinciale et plus tard la C.I.C.

J'y ai même apporté mon humble contribution, comme secrétaire, lors du premier Congrès qui eut lieu à La Malbaie...

Les Congrès se succédèrent année après année. Je fus présente également à ceux de Nicolet, de Valleyfield etc. pendant les six années de ma courte carrière d'enseignante.

Sincèrement, j'ai bien aimé cette expérience; cependant je ne désirais pas vouer ma vie à l'enseignement, mon rêve étant plutôt celui de devenir infirmière.

C'est ainsi qu'un beau jour, je quittai la profession et fis mes adieux à cette chère enseignante-amie. Je la revis plusieurs fois par la suite et j'ai gardé d'elle le plus vivant et le plus ému des souvenirs.

Aussi suis-je heureuse de rendre ici un vibrant hommage à celle qui s'est dévouée durant soixante années de sa vie, à la cause de l'éducation, à cette femme de tête, à cette femme de coeur, à cette femme d'action que fut:

Mademoiselle Laure Gaudreault



La vieille école de Clermont

Par Evelyn Fournier-Labbé

De passage à Clermont à la mi-été, il m'est arrivé de ressasser quelques souvenirs, avec trois ou quatre résidents de l'endroit. Tout en parlant, j'ai mentionné "la vieille école". "Où est-elle cette vieille école? Existe-t-elle encore?", me demanda un de mes jeunes interlocuteurs. Cette question m'a donné l'idée d'en parler un peu ici, de vous faire part de quelques souvenirs encore présents à ma mémoire.

L'édifice, situé sur le lieu actuel de l'hôtel de ville, était justement cette "vieille école". Elle était située dans la pointe qui séparait les routes: à droite, celle qu'on appelait la Route d'en bas et à gauche, la Route d'en haut, parce que cette dernière commençait par une côte.

Au début, on l'appelait "la grosse école jaune", car elle était la seule, sauf celles de La Malbaie, à posséder quatre grandes classes. De couleur jaunâtre, elle s'ornait de fenêtres aux bordures vertes. On accédait à la porte principale à deux battants par un large escalier. À gauche, près de la côte, dans la partie arrière, se trouvait une autre entrée. On montait alors à l'étage par un escalier d'une quinzaine de marches hautes et vermoulues, qui tournaient carrément en

arrivant dans un petit passage servant de vestiaire. Au bas de cet escalier se trouvait un hangar où s'entassait le bois de chauffage et tout au fond, les toilettes ou "bécosses" selon l'expression du temps. Quant à la cour de récréation, elle était grande, pierreuse et nue. Elle servait à la marche, aux jeux de balle, de billes, de marelle et autres; aucun aménagement ne s'y trouvait, aucun arbre, aucun banc.

L'intérieur comprenait deux classes en bas et deux en haut. Les murs étaient en planchettes de bois, peintes à l'émail gris (très gai !); ils se tapissaient de deux ou trois cartes géographiques, selon le degré des classes. Dans chacune de ces dernières, on remarquait une croix noire au-dessus du bureau de l'institutrice et sur une petite tablette, une statue de la Vierge ornée d'une couronne de fleurs en une chaudière d'eau avec une tasse en granit accrochée à l'anse. Un tableau noir, deux ou trois rangées de pupitres avec bancs à deux places et un poêle en fonte complétaient l'ameublement. Aujourd'hui on qualifierait sûrement ce décor de monastique. Les quatre classes étaient identiques. Elle étaient toutes très éclairées par de grandes et hautes fenêtres qui s'étendaient sur un mur latéral et aussi en arrière. À l'entrée

commune des classes, se retrouvait un minuscule passage où s'entassaient les vêtements pendus à des crochets.

Les institutrices, plutôt jeunes, changeaient presque chaque année. Elle étaient sélectionnées par les commissaires d'école et la seule chose qu'on exigeait d'elles était un diplôme d'enseignement élémentaire. La compétence, on n'en parlait pas souvent, c'est pourquoi on les changeait au besoin. L'important, au primaire, c'était d'apprendre à lire, écrire et compter: le reste était laissé à la discrétion et au dévouement de chacune. Ce critère s'est amélioré avec les années, évidemment. les cours, qu'on appelait alors des divisions, s'échelonnaient de la 1^{er} à la 6^e année, se répartissant dans les quatre classes de l'école.

À l'époque de mon adolescence, il ne restait que deux classes à l'étage et une plus grande au rez-de-chaussée. Le cours de cette dernière, dont Mlle Laure Gaudreault était titulaire, incluait la 7^e année qui comportait un certificat requis pour entreprendre un nouveau cycle d'études, lequel auparavant ne pouvait s'obtenir qu'à Baie-Saint-Paul. C'est dans cette classe que j'étudiai pendant un an, après ma sortie du pensionnat des Soeurs de la Charité à La Malbaie. Après l'obtention de mon brevet d'enseignement, on me proposa l'emploi de titulaire d'une classe de 1^{re} et 2^e années. Ce furent mes débuts de salariée dans la vie... 32,50 \$ par mois! Quelle fortune! Tout nouveau, tout beau! Même si je faisais de mon mieux, l'enseignement ne m'emballait pas outre mesure, c'est pourquoi je quittai la place assez rapidement, pour continuer d'autres études.

Cette école devint, par la suite, une chapelle pour la messe dominicale dont M. Félix-Antoine Savard, alors vicaire à La Malbaie, fut le responsable. Peu de temps après, on construisit l'église de la paroisse où on le nomma curé. Quelques années plus tard, complètement rénovée, cette "vieille école" fut transformée en hôtel de ville.

Que ce soit comme élève ou comme professeur, je garde un bon souvenir de cette expérience dans ma vie. Avec le temps, tout se transforme, mais au fond, tout demeure.

Dans mon souvenir, la vieille école est toujours là !



École jaune de Clermont dans les années 40. Cet édifice était situé sur le site actuel de l'hôtel de ville de Clermont.

Hommage à Laure Gaudreault

Les élèves du deuxième cycle du primaire (Professeur : Jean Tremblay)



Coll. Images Images

Classe de Jean Tremblay : École Laure-Gaudreault, année 2002.

“Le secret du bonheur consiste à le donner partout autour de soi plutôt que de chercher à l’atteindre, à donner plutôt que recevoir.” Laure Gaudreault

Malgré notre jeune âge, c’est avec enthousiasme et un immense intérêt que nous avons voulu découvrir la personnalité de celle qui marqua l’histoire de la profession d’enseignant(e) du Québec au siècle dernier.

Native de La Malbaie, plus particulièrement du secteur Snigoll rattaché aujourd’hui à Clermont, sa vocation d’enseignante se manifesta dès sa tendre enfance puisque l’histoire nous mentionne qu’elle regroupait les enfants des alentours pour leur enseigner le calcul et la lecture.

Ne désirant pas répéter ce que nos historiens dévoilent dans ce numéro de collection unique, les fruits de notre recherche nous permettent de conclure que cette dame extraordinaire appartenant au “ Patrimoine Humain ” de Clermont, de Charlevoix, du Québec, a fait preuve de courage, d’humanisme, d’abnégation, pour mener à bon terme sa mission de pionnière du syndicalisme enseignant au Québec.

Bien sûr, en raison de notre jeunesse, nous ne saisissons pas pleinement la mesure du mot syndicalisme. Par contre,

nous nous doutons qu’il s’agit là d’un mouvement ayant pour objet l’amélioration des conditions de travail de personnes oeuvrant sur le marché du travail.

De simple institutrice du comté de Charlevoix à organisatrice et fondatrice du premier groupement d’enseignants(es) à caractère syndical au Québec, elle jeta les bases d’une structure qui allait permettre à des milliers d’enseignants(es) d’améliorer leurs conditions de professionnels(les) de l’éducation au Québec.

En raison de son rôle social, de son influence, de sa détermination, Laure Gaudreault a accompli au cours de son existence, une mission communautaire digne de mention, tellement significative que sa renommée déborde aujourd’hui les frontières de Charlevoix, même du Québec.

Il ne faut donc pas se surprendre que pour honorer sa mémoire, la Commission Scolaire Laure-Conan désigna en 1975 notre école primaire sous l’appellation de “ Laure-Gaudreault ”.

Pour nous tous, cette pionnière se révèle un modèle de courage, de persévérance, de succès dans son désir d’aider les autres, une source d’inspiration pour les jeunes.

À l’heure du lancement de cette revue d’histoire, nous, les élèves de l’école “ Laure-Gaudreault ” de Clermont, saluons cette dame émérite, lui exprimons notre admiration, notre gratitude, pour tout ce qu’elle a accompli, sommes heureux(ses) de la compter parmi les plus précieux souvenirs appartenant à notre mémoire collective.

Aux lecteurs et lectrices,

Nous sommes heureux d’être associés à la publication de ce numéro spécial de la Société d’histoire de Charlevoix qui rend hommage à Madame Laure Gaudreault.

Cette femme, native de Clermont, a consacré sa vie à l’éducation tout d’abord comme institutrice et ensuite à la défense des droits des travailleuses de l’enseignement. Elle est un modèle de courage et de détermination. En son honneur, la Commission Scolaire Laure-Conan a décidé, le 8 avril 1975, que l’école primaire Marguerite-Bourgeois porterait désormais le nom de Laure-Gaudreault.

Vingt-cinq ans plus tard, nous voulons faire découvrir à cette nouvelle génération de jeunes une partie de notre histoire charlevoisienne.

Pour ce faire un groupe d’élèves de 3^e année, supervisé par Monsieur Jean Tremblay, a participé à un projet qui s’inscrit dans le programme de formation de l’univers social. Les élèves ont fait des recherches qui ont permis de préciser l’influence d’un personnage sur les changements de notre société. Ils ont également été sensibilisés à différents aspects de la publication d’une revue. Ces apprentissages les aideront sûrement à développer de nouvelles compétences et cela grâce à la collaboration des intervenants et intervenantes de notre milieu.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont participé à la réalisation de ce numéro et tout particulièrement à MM. Serge Gauthier et Christian Harvey pour leur implication dans ce projet.

Denise Tremblay
Directrice des écoles
Laure-Gaudreault, Fernand-Saindon
et Beau-Soleil

Michel Bouchard
Directeur adjoint

Laure Gaudreault (1889-1975)

Par Serge Gauthier

L'image bucolique de l'école de rang d'autrefois revient parfois à la mémoire des plus âgés. Cependant, le charme désuet de la petite école de rang fait quelquefois oublier que cette époque que l'on surnomme souvent "le bon vieux temps" ne s'avérait pas toujours aussi facile à vivre qu'on pourrait l'imaginer. Car ce fut aussi une époque où les institutrices rurales peinaient dans des classes surpeuplées pour une bien maigre pitance. Elles connaissaient une vie d'isolement et de renoncement, sans parvenir à être reconnue vraiment à leur juste valeur. C'est ce bon vieux temps-là que madame Laure Gaudreault s'efforça de changer.

Native de La Malbaie (née en 1889) mais plus précisément du secteur de Snigoll aujourd'hui rattaché à Clermont, madame Laure Gaudreault fut une brillante élève qui obtint le Prix Prince de Galles - alors la plus haute décoration à être décerné dans les institutions d'enseignement du Québec - de même que la Médaille d'or d'enseignement pratique. Dès l'âge de 16 ans, elle est nommée institutrice à l'école numéro 1 du Village de Les Éboulements. Elle se voyait alors octroyé comme rémunération annuelle la somme plutôt modeste de 140\$! Après deux ans

d'enseignement aux Éboulements elle va enseigner à Clermont dans sa paroisse d'origine. Cependant, madame Gaudreault choisit en 1920 d'aller œuvrer dans une école du Lac-Saint-Jean à Saint-Coeur-de-Marie. Elle recevait alors un salaire un peu plus élevé de 300\$ par an.

Sans doute quelque peu lassée des dures conditions faites aux institutrices rurales, madame Gaudreault quitte l'enseignement pour travailler quelques années dans le journalisme écrit. Elle travaille pour le compte du journal "Le Progrès du Saguenay" où elle est chargée de deux chroniques "Le Coin des enfants" et "Au foyer". Elle signe aussi sous le pseudonyme "Cousine Laure" une chronique régulière destinée aux institutrices rurales. Elle revient toutefois dans Charlevoix en 1932 pour enseigner à La Malbaie (École de Rivière-Mailloux), après avoir été journaliste durant dix années.

C'est à compter de 1936, que madame Laure Gaudreault se donne pour objectif de réunir les institutrices rurales afin d'améliorer éventuellement leurs conditions de travail. Elle fonde le 2 novembre 1936 à La Malbaie, l'Association Catholique des Institutrices

rurales (A.C.I.R.) dont elle est élue secrétaire. Les objectifs de ce premier syndicat étaient notamment: obtenir un salaire minimum de 300\$ par année et d'abaisser à 20 ans le nombre d'années de service pour obtenir une pension de retraite!

Le mouvement lancé à La Malbaie prend rapidement de l'ampleur. En juillet 1937 un premier Congrès de la Fédération Catholique des Institutrices rurales (F.C.I.R.) se tient à La Malbaie. Cette fédération naissante regroupe alors 13 associations provenant de 30 comtés. Madame Laure Gaudreault devient à ce moment la première syndicaliste rémunérée au montant de 450\$ par année.

Au fil des ans, le travail acharné de madame Gaudreault fait émerger les conditions offertes aux institutrices rurales du véritable moyen âge où elles se maintenaient jusqu'alors. Les luttes menées contre le gouvernement provincial du temps s'avèrent souvent épiques. Ainsi, madame Gaudreault s'imposa comme une syndicaliste dotée d'un tempérament fort énergique. Elle racontait elle-même que lors de ses rencontres avec monsieur Maurice Duplessis, premier ministre québécois du



temps, la discussion devenait souvent très ferme. Madame Gaudreault appliquait donc le principe suivant face à ce redoutable adversaire: si monsieur Duplessis frappait un coup de poing sur la table, moi, disait-elle, je frappais les deux! Les résultats se passent de commentaires et il suffit de retenir deux acquis majeurs pour s'en convaincre: en 1958, le congédiement obligatoire des institutrices à la fin de l'année scolaire était aboli; en 1959, le salaire minimum légal faisait un bond prodigieux de 600\$/an à 1 500\$/an!

Même après sa retraite de la vie syndicale et de l'enseignement, madame Gaudreault demeura fort active. Elle consacra les dernières années de sa vie à améliorer le sort difficile fait aux enseignants retraités. Elle fonda ainsi l'Association des enseignants retraités en 1961. Elle s'occupa de cette oeuvre jusqu'en 1974, soit quelques mois avant sa mort survenue le 19 janvier 1975 alors qu'elle était âgée de 85 ans.

Il faut rappeler que l'oeuvre syndicale de madame Gaudreault a permis la naissance d'un syndicalisme enseignant au Québec. L'histoire la consacre donc comme la fondatrice effective de ce qui s'appelle aujourd'hui la Centrale des syndicats du Québec (C.S.Q.) autrefois C.E.Q. Elle permit, grâce aux luttes qu'elle a menées, aux enseignants du Québec de constituer désormais une profession digne de respect et dont les conditions de vie sont aujourd'hui plus acceptables.



Laure Gaudreault portant la médaille de Commandeur de l'Ordre du Mérite scolaire décernée par le Conseil de l'instruction publique.

Madame Laure Gaudreault peut encore inspirer le respect de tous les Charlevoisiens. Son travail de pionnière constitue un acquis social de grande valeur. Madame Gaudreault nous rappelle l'importance d'un enseignement de qualité pour notre jeunesse. Elle nous montre toujours le vrai sens du mot solidarité et elle nous invite tous, à titre de Grande de Charlevoix, à bâtir dans notre milieu une société juste, soucieuse des petits et fière de promouvoir la connaissance et le savoir pour le plus grand bénéfice de toute la communauté.

À signaler

Le nom de Laure Gaudreault est associé à :

Une fondation : Mise sur pied par l'Association des retraités et des retraitées de l'enseignement du Québec (AREQ), la *Fondation Laure-Gaudreault* ne s'adresse pas qu'aux membres de l'AREQ. Toute personne peut en devenir membre. Elle poursuit trois objectifs :

- Aider les personnes retraitées dans le besoin.
- Aider la recherche médicale dans les maladies qui frappent les personnes âgées.
- Aider les œuvres de jeunesse enregistrées ou des jeunes dans le besoin.

La *Fondation Laure-Gaudreault* couvre tout le Québec subdivisé en dix régions. Pour communiquer avec la *Fondation Laure-Gaudreault* : 1170, Boul. Lebourgneuf, bureau 300, Québec (Québec), G2K 2G1

Un mont : Le *Mont Laure-Gaudreault* est situé à 8 km au sud-ouest de l'anse Saint-Jean au Saguenay. Culminant à près de 810 m, il est arrosé par quelques lacs dont l'un, le lac de la Rivière, se jette à proximité dans la rivière du Portage, tributaire de la rivière Petit Saguenay.

Un manoir: Le *Manoir Laure-Gaudreault* est situé au 815, de Villers, Sainte-Foy. Il accueille notamment des enseignants retraités.



Les combats de Laure Gaudreault

Informations et citations regroupées par Christian Harvey

“Non, ce n’était pas le bon vieux temps. On s’est arraché le cœur à le changer.”

Laure Gaudreault

Les avancées les plus déterminantes dans une société sont souvent le fait de personnes déterminées à améliorer le sort de leurs semblables. Toutefois, inmanquablement, la volonté de changer le monde se heurte à l’“ordre des choses”. D’innombrables obstacles s’élèvent permettant de maintenir le statu quo. La Charlevoisienne Laure Gaudreault connaissait toute la difficulté d’agir. Elle voit le dur labeur des institutrices rurales incapables de faire entendre leurs voix face au Département de l’Instruction Publique et des commissions scolaires. Laure Gaudreault croit que cette situation est intenable. Elle fonde alors la première association d’institutrices rurales à La Malbaie en 1936, mouvement qui mène au regroupement des enseignants et enseignantes de tout le Québec.

Naissance de l’A.C.I.R, le 2 novembre 1936 à La Malbaie

Au début de l’année scolaire 1936, les institutrices rurales reçoivent la confirmation par le Comité catholique de l’instruction publique que le salaire minimum annuel passera à 300\$. Toutefois, il n’aura fallu que quelques mois afin que les commissaires fassent renverser cette décision et reporter le salaire annuel minimum à 250\$. Cette décision est mal accueillie par les institutrices de la région comme celles de l’ensemble du Québec. Le 2 novembre 1936, une trentaine d’institutrices se réunissent au couvent de La Malbaie afin de former une association. Laure Gaudreault les avait invitées quinze jours auparavant, lors d’une journée pédagogique. Le chanoine Philippe Tremblay, curé de La Malbaie, et la Mère Sainte-Claudia, supérieure du Couvent des Sœurs Grises de La Malbaie participent à la soirée. Laure Gaudreault

fait une lecture de ses textes parus dans le *Progrès du Saguenay* :

“Le meilleur avocat de sa propre cause, c’est encore soi-même. C’est pourquoi, je le répète, il convient que l’institutrice rurale cherche à améliorer sa propre situation en subissant moins passivement le sort qui lui est fait. Si en effet, celui qui demande et sollicite, et fait agir maintes influences, obtient relativement peu de chose, que voulez-vous qu’obtienne celui qui se laisse aller au gré de la volonté des autres sans jamais revendiquer”.

Décision est alors prise de former l’Association catholique des institutrices rurales du district d’inspection primaire de La Malbaie (A.C.I.R.). Elle constitue la première association d’institutrices de l’histoire du Québec. Un premier conseil d’administration est élu :

- Marguerite Gaudreault, Présidente
- Laure Gaudreault, Secrétaire
- Juliette Tremblay, Vice-présidente
- Germaine Bouchard, Trésorière
- Éliane Tremblay, Conseillère
- Étienne Lapointe, Conseillère
- Marie-Alice Ratté, Conseillère
- Germaine Bouchard, Conseillère
- Marie-Ange Gauthier, Conseillère

La nouvelle association se donne pour objectif de “promouvoir et défendre les intérêts des institutrices, d’obtenir la reconnaissance officielle par les commissions scolaires, de régler les différends pouvant survenir entre les institutrices et les commissions scolaires, de faire reconnaître le fait de la préférence syndicale dans l’engagement des institutrices, de pousser le Secrétaire provincial à sanctionner légalement la décision du Comité catholique (salaire minimum de 300\$) et d’abaisser à 20 ans



Constituée par l’Assemblée législative le 11 avril 1946, la C.I.C. se présentait quinze jours après chez le Premier ministre du Québec, Maurice Duplessis. La délégation représentait les trois fédérations regroupées : la Fédération catholique des institutrices rurales (FCIR), la Fédération provinciale des instituteurs ruraux (FPIR), la Fédération des instituteurs et institutrices catholiques des cités et villes (FICV). On peut remarquer Laure Gaudreault, 2^{ème} de la gauche.

Archives C.S.Q.

le nombre d'années de service pour obtenir une pension de retraite et la fixation de celle-ci à 300\$ avec effet rétroactif". À cet effet, l'association vise à étendre le mouvement de regroupement des enseignantes à l'ensemble de la province et la décision est prise de rédiger une requête à présenter au Secrétaire provincial du Département de l'instruction publique afin que les revendications des enseignantes soient écoutées. La requête fut envoyée à toutes les institutrices rurales afin qu'elles la fassent parvenir à leur député. Laure Gaudreault se charge alors de la faire parvenir aux ministres. À la fin de la rencontre, une cueillette permet de ramasser 6,25\$ pour la caisse de l'association.

Essor rapide du mouvement

Le mouvement enclenché par Laure Gaudreault n'allait pas s'arrêter ainsi. Déjà, elle reçoit en novembre 1936, une lettre de Sainte-Anne-de-la-Pocatière lui signifiant l'intérêt de former une association du même type pour ce district. De retour dans sa famille pour le temps des fêtes, elle rencontre l'abbé Alfred Bergeron qui la conseille et l'invite à continuer à regrouper les institutrices rurales : "Il faudrait, disait-il, les regrouper en fonction géographique. Pour ce faire, je vous aiderai à fonder un syndicat professionnel à Jonquière". L'expérience est concluante.

Le 12 février 1937, à Jonquière, une première association est fondée sous la direction d'Alfred Bergeron composée de 36 membres. Le 13 février, Saint-Joseph d'Alma suit avec 26 membres. Le 15 février, les institutrices de Chicoutimi se rencontrent dans l'immeuble des Syndicats catholiques nationaux et fondent l'Association catholique des institutrices de Chicoutimi composée de 45 membres.

Le 14 février 1937, Laure Gaudreault écrit au secrétaire provincial de l'Instruction publique, Albin Paquette, afin de solliciter une rencontre avec l'Association des institutrices rurales de la province de Québec. Cette association n'allait prendre forme qu'à la suite de cette rencontre. La délégation est composée de 12 personnes : Laure Gaudreault; les députés Félix Roy (Montmorency), Arthur Larouche (Chicoutimi), Maurice Pelletier (Lotbinière); l'abbé Alfred Bergeron; les institutrices Alice Dubeau (Sainte-Anne-de-la-Pocatière), Agathe Poulin (Île-d'Orléans), Albina Desbiens (Jonquière), Imida Simard (Chicoutimi), Marguerite Gaudreault (La Malbaie), Noëlla



Archives C.S.O.

Laure Gaudreault dans l'un de ses nombreux et catégoriques discours : « Parce que personne ne parle, on croit que la justice règne »

Thibodeau (Saint-Clément de Tourville) et Lucienne Harvey (Saint-Joseph d'Alma).

"Monsieur le Ministre, les institutrices qui furent longtemps des passives souffrant en silence (...) se sont mises en tête de se faire les avocates de leur propre cause. Nous ne venons pas ici pour suivre la mode, parce que les délégations sont bien portées et qu'il est chic de venir se balader au Parlement; nous ne gagnons pas assez pour nous payer ce luxe. Nous venons vous exposer nos misères. C'est pour donner publiquement la preuve que les institutrices ne sont pas satisfaites que nous avons insisté pour obtenir cette entrevue [...] Toutes les institutrices rurales sont dans la misère imméritée dont parle Léon XIII, mais il y a un plus grand malheur. C'est que tout le monde fait silence sur ces conditions et, comme personne ne parle, on croit que la justice règne et que les institutrices sont satisfaites".

À la fin de l'entrevue, Laure Gaudreault dépose un court mémoire. Les huit institutrices et l'abbé Alfred Bergeron quittent le parlement et s'amènent au Foyer de la Protection de la jeune fille, 15, rue Dauphine. L'abbé Georges Côté, l'aumônier général catholique du Canada (CTCC) se joint à la réunion. Le procès-



Archives C.S.O.

Conseil d'administration de la C.I.C. 1961-62. 1^{re} rangée de gauche à droite : Madeleine St-Louis, Stéphanette Potvin, Léopold Garant, président, Aimé Nault, Laure Gaudreault. 2^e rangée : Jean-Paul Croteau, l'abbé Jean-Marie Garant, Thérèse Baron, Normand Mandeville, Madeleine Aubert, Aimé Brochu, Philippe Morin.

verbal de la rencontre dit : “Après échanges de vues, on décida de réunir en fédération les comités déjà existants et les comités futurs”. Laure Gaudreault est élue présidente. Le nom officiel du regroupement est donné : Fédération Catholique des institutrices rurales de la Province de Québec (F.C.I.R.). Le siège social sera situé à La Malbaie. Les associations membres devront verser un per capita annuel de 1\$.

Au cours de l’année 1937, d’autres associations naissent aux quatre coins de la province qui se présenteront au premier congrès de la F.C.I.R..

Premier congrès de la F.C.I.R. (2-3-4 juillet 1937)

Le premier congrès de la Fédération Catholique des Institutrices Rurales de la province de Québec se déroule à La Malbaie le 2 juillet 1937. Depuis le 19 février, Laure Gaudreault et sa sœur Marguerite ont écrit 53 lettres au département de l’Instruction publique, 37 à des inspecteurs d’école, 76 à des membres du clergé, 29 à des ministres, députés et autres personnages; répondus à 338 institutrices. Les résultats de ces efforts sont probants : 300 institutrices, 13 associations représentant trente comités participent à l’événement. Laure Gaudreault élabore les grandes lignes de l’organisation :

“ Le but de cette association est essentiellement professionnel: la sauvegarde de nos intérêts, le souci d’assurer le pain quotidien... parce que dans cette province, trop nombreuses sont les institutrices qui ne gagnent pas un salaire suffisant pour pourvoir aux exigences les plus élémentaires de la vie ”.

Laure Gaudreault est nommée présidente et devient la première permanente syndicale rémunérée. Elle abandonne alors l’enseignement. On décide également à ce congrès de créer un instrument d’information afin d’assurer un lien entre les associations: *Notre Petite Feuille* qui deviendra *La Petite Feuille*.

Après ce congrès, le combat pour l’amélioration de la condition des enseignantes rurales continue. En mai 1940, les commissions scolaires de

Port-Alfred et de Jonquière sont les premières au Québec à signer une convention collective avec l’association représentant leurs institutrices. Un salaire minimum de 400\$ par année est alors fixé. Toutefois, la situation n’est pas la même ailleurs. Rien n’oblige les commissions scolaires à verser le 300\$ annuel exigé par la F.C.I.R.. Il faut attendre en 1942, avant que l’Office des Salaires Raisonables permette aux institutrices rurales de forcer les commissions scolaires à leur verser un salaire minimum annuel de 300\$. La Loi des Relations Ouvrières en 1944 aide les revendications des enseignantes rurales en obligeant l’employeur à reconnaître les syndicats dûment formés et permet de se rendre en arbitrage. L’année suivante, Laure Gaudreault présente les effets de cet important appui dans la lutte des enseignantes rurales du Québec :

“L’année 1945 fera époque dans l’histoire de la Fédération catholique des institutrices rurales de la région de Québec. Les progrès amorcés il y a huit ans, alors que se dessinaient les plans de l’Association professionnelle des institutrices rurales, se sont accentués d’une manière particulièrement sensible au cours des douze derniers mois[...]Les institutrices ont compris de mieux en mieux le but de l’Association, et parce que les besoins de l’heure étaient trop urgents pour qu’on s’attarde sur les

problèmes particuliers, les bobos personnels de celle-ci ou de celle-là, on a réfléchi davantage sur les problèmes d’intérêt général”.

Ainsi, dix ans après sa formation, la Fédération regroupe plus de 7 000 membres et 69 associations. En 1946, on compte plus de 1000 conventions collectives signées dans la province entre les associations d’institutrices et les commissions scolaires. Le mot d’ordre est donné par la Fédération d’exiger 600\$. Le gouvernement de Maurice Duplessis passe alors la *Loi pour assurer le progrès de l’éducation* qui, bien que fixant le salaire minimum à 600\$, supprime le droit à l’arbitrage pour les enseignants ruraux. Laure Gaudreault outrée par cette loi répond au congrès de juillet à Beauceville:

“ L’injustice inexplicable de l’article 25 de la loi 48. On nous enlève le droit à l’arbitrage sous prétexte que les comités d’arbitrage empiètent sur l’autonomie des commissions scolaires, les droits des parents. Prétention aussi fausse que dépourvue de sens: l’autonomie des commissions scolaires, les droits des parents ne sont-ils pas les mêmes dans les villes que dans les campagnes? Et les institutrices rurales ont encore plus besoin des services de conciliation et d’arbitrage que leurs collègues des cités et villes qui ont affaire à des employeurs moins nombreux et censément plus



Conseil d’administration de la C.I.C. 1965-66. 1^{re} rangée de gauche à droite : Laure Gaudreault, Stéphanette Potvin, Raymond Laliberté, président, Aimé Nault, Thérèse Baron. 2^e rangée : André Therrien, Louise Marcil, Marius Milord, Paulette Legault, Amédée Tremblay, Louisette Fournier, Léonce Pelletier.

éclairés. [...] Une chose n'est pas juste parce qu'elle est dans la loi, disait Montesquieu, mais elle doit être dans la loi parce qu'elle est juste. C'est pourquoi nous ne craignons pas de déclarer officiellement que le paragraphe 3 de l'article 25 de la loi no 48 n'aurait jamais dû entrer, parce qu'il est injuste, dans une loi votée par des législateurs catholiques, surtout cette loi est, au dire des mêmes législateurs, instituée en vue d'assurer le progrès de l'éducation. ”

Il faut attendre 1959 avant que cette loi soit levée.

Parallèlement aux institutrices rurales, d'autres associations enseignantes naissent. En 1937, les instituteurs de la ville de Québec s'unissent laissant présager la formation de la Fédération des instituteurs et des institutrices des cités et des villes (F.I.C.V.) qui obtient son statut légal en 1939. Au début de 1939, les instituteurs ruraux créent à leur tour la Fédération provinciale des instituteurs ruraux (F.P.I.R.). De 1942 à 1946, le projet de fusion des 3 fédérations est à maintes occasions mis sur la table. Un des fondateurs de la F.I.C.V. dira que :

“la véritable âme dirigeante et impératrice de toute cette période fut Mlle Laure Gaudreault. Elle traçait la voie et nous n'avions qu'à poser les gestes”.

La fondation de la C.I.C.

Le 17 avril 1946, la loi spéciale d'incorporation est sanctionnée et permet le regroupement des trois fédérations: F.C.I.R., F.I.C.V. et F.P.I.R.. La Corporation générale des instituteurs et institutrices de la province de Québec (C.I.C.) est née. La présidence est confiée à Léo Guindon. Laure Gaudreault est nommée vice-présidente.

Dès la première rencontre du conseil général en août 1946, le projet de fonder un nouveau journal est mis sur la table. *L'Enseignement* naîtra par la suite. L'organisme connaît toutefois des difficultés en raison des tensions existantes entre les trois fédérations qui se divisent au sein du conseil d'administration. En 1951, une crise éclate au sein du mouvement. Léopold Garant arrache la présidence de la C.I.C., appuyé par Laure Gaudreault. Une restructuration en profondeur de la fédération s'opère: les instituteurs et les institutrices sont groupés dans les mêmes associations et fédérés sur le plan diocésain. En 1953, la nouvelle structure est en place. La Fédération catholique des institutrices rurales disparaît. La C.I.C. travaille à l'amélioration des conditions de tous les enseignants du Québec. En 1959, c'est "l'année d'or de la C.I.C" :

- Le régime de retraite des enseignants est modifié. Le minimum de la prestation annuelle passe de 240\$ à 500\$.
- La pension annuelle est calculée sur les cinq meilleures années.
- La pension est payée mensuellement, et non plus aux trois mois.
- On peut retirer ses contributions après cinq ans.
- Tout titulaire peut prendre sa retraite, après trente-cinq ans d'enseignement.
- Le salaire minimum passe de 600\$ à 1500\$.
- Les enseignants ruraux ont le droit de recourir à l'arbitrage.
- Un amendement à la loi de la Corporation permet d'inclure les enseignants hors du système public.
- Les contributions des enseignants de la C.I.C. sont déduites à la source.
- L'adhésion des enseignants du secteur public devient automatique et obligatoire.

Laure Gaudreault est alors présidente du syndicat de Charlevoix, secrétaire de la C.I.C. et de la fédération des instituteurs et institutrices catholiques du diocèse de Québec. Elle demeure membre du Conseil d'administration de la C.I.C. jusqu'en 1964. Laure Gaudreault participe au cours de cette période à la formation de l'Association canadienne des éducateurs de langue française (A.C.E.L.F.) dont elle est vice-présidente de 1950 à 1951. En 1961, Laure Gaudreault fonde l'Association des Retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.).

Elle décède le 19 janvier 1975.

Informations et citations tirées de :
DORION, Jacques, " Cinquante ans de syndicalisme enseignant au Québec", *Éducation Québec*, vol. 5, no 10, juillet-août 1975, p. 21-30.

TOUPIN, Louise, " Aux origines de la CEQ : une lutte menée par des femmes ", *Ligne directe*, mars-avril 1974, D-5307, p. 1-8.



Photo "Le Confident"

Des représentants du monde enseignant accompagnent la dépouille de Laure Gaudreault au service chanté en l'église de La Malbaie.



Laure Gaudreault " Notre Pionnière "

N'ayant nullement la prétention d'avoir côtoyé et bien connu Laure Gaudreault, j'y suis allée en puisant dans des témoignages cumulés ici et là et avec un petit recul dans le temps pour tenter de cerner ce " Personnage " qui demeure toujours bien actualisé. Le vocabulaire abondamment utilisé dans la langue usuelle d'aujourd'hui : revendication, solidarité, efficacité, productivité, performance, colle on ne peut mieux à sa personnalité.

Je me situe donc à ma première année d'étudiante à l'École Normale où, j'ai eu la chance d'entendre ce " petit bout de femme " prononcer un discours fougueux, parfois incisif, dans un langage articulé. Impressionnant! Je l'ai vue s'enflammer devant les difficultés de tout acabit que lui soumettaient les institutrices rurales présentes à cette assemblée. J'avoue que ce n'était rien de bien rassurant pour les enseignantes en devenir que nous étions. Notre " Pionnière " scella cette rencontre par un solide coup de poing sur la table, ce qui, paraît-il, lui était typique, mais seulement lorsque la situation l'exigeait. À sentir sa détermination, les commissaires d'alors et les autres décideurs n'avaient qu'à bien se tenir...

Derrière sa vivacité d'esprit, la qualité de ses propos et la conviction qui les teintait, se profilait une personne animée d'une intelligence pétulante, d'une grande force de caractère et de cœur, d'une intolérance

marquée envers la médiocrité et l'injustice. Elle était d'aplomb et en même temps, elle dégageait un charisme empreint d'une chaleur humaine palpable. " Donner le pain quotidien aux institutrices rurales " disait-elle. Sortir de la misère ces femmes qui accomplissaient un travail de missionnaire dans des conditions matérielles, pécuniaires et sociales qui " frisaient " plus souvent qu'autrement la limite de l'inacceptable. Pendant des décennies, inlassablement, elle travaille d'arrache-pied à l'amélioration de leur condition de vie dans un contexte qui, en l'an 2002, nous est difficile à imaginer.

Leader, elle s'entoure de femmes de tête et de cœur qui, pour la plupart, resteront dans l'anonymat malgré les énormes sacrifices que la situation du temps leur imposait. " Je dois beaucoup à d'autres femmes " disait-elle.

Sans vouloir diluer les mérites de notre " Pionnière ", en signe de reconnaissance, je salue bien bas ces institutrices rurales, ces générations de femmes et d'hommes qui se sont prolongées dans l'œuvre de Laure Gaudreault. Il en a fallu des années de labeur ardu pour que les conditions de vie et de travail s'améliorent et que les retraitées et retraités de l'enseignement aient droit à une rente de retraite. Nous venons de loin... Le savoir, se le dire, se le rappeler, c'est un peu une façon de leur rendre hommage. Nous leur devons une fière chandelle!

En 1937, Laure Gaudreault tenait, au Couvent des Sœurs de la Charité de Québec à La Malbaie, son premier congrès de la Fédération catholique des institutrices rurales de la province de Québec.

En 1997, donc soixante ans plus tard, se tient au " Vieux couvent " de La Malbaie, juste avant la démolition de ce bâtiment patrimonial, le lancement du livre : " Les Souvenirs de Laure Gaudreault ". Ce fut la dernière activité socioculturelle à s'y tenir. Comme si notre " HISTOIRE " attendait patiemment le clin d'œil du moment pour s'accrocher et s'inscrire...

La mémoire étant une faculté qui oublie, c'est avec une grande joie et une profonde reconnaissance que les retraitées et retraités de l'enseignement de Charlevoix accueillent ce temps de retrouvailles et de souvenance à la mémoire de cette " Grande Dame ". C'est un moment privilégié pour la découvrir, l'appivoiser afin de mieux se l'approprier.

M. Yvan Néron, président de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement de Charlevoix, se joint à moi pour offrir à la Société d'Histoire de Charlevoix nos félicitations pour cette heureuse et signifiante initiative.

Madeleine Boies Fortier
Retraitée de l'enseignement

Laure Gaudreault la pionnière du syndicalisme enseignant

L'histoire du syndicalisme a été marquée de façon exceptionnelle par la volonté de Laure Gaudreault. À elle seule, cette petite institutrice de Charlevoix a mis sur pied en 1936 la première association syndicale enseignante. Cette première association l'ACIR (Association catholique des institutrices rurales) est l'ancêtre du syndicat des enseignantes et enseignants de Charlevoix (le SEEC) et aussi à l'origine de la CSQ qui regroupe maintenant plus de 140 000 membres.

Laure Gaudreault a été l'instigatrice d'un vaste mouvement de syndicalisation, car après la fondation de l'ACIR plusieurs associations enseignantes se sont formées partout au Québec. En dix ans, soit de 1936 à 1946, 96% des enseignantes et enseignants furent syndiqués sur le modèle de l'association fondée par Laure Gaudreault.

À cette époque chaque institutrice devait négocier seule sa rémunération et ses conditions de travail avec la commission scolaire qui était elle-même sous le contrôle du comité catholique de l'instruction publique. Les revendications étaient rares et les gains difficiles à obtenir. C'est pourquoi la profession enseignante s'exerçait dans des conditions de travail déplorables, et ce, depuis de nombreuses années. Le salaire annuel variait entre 100\$ et 150\$ pour effectuer toutes les tâches liées à l'enseignement mais aussi pour administrer et entretenir l'école.

Laure Gaudreault a su faire comprendre à ses collègues qu'elles devaient se regrouper pour créer une force capable de revendiquer et de défendre leurs droits. Elle a misé sur l'action collective et a créé des associations qui ont donné un plus grand pouvoir de négociation aux institutrices du Québec. Elle a tracé une route qui a permis aux enseignantes et aux enseignants de gagner à force de luttes des conditions de travail décentes. Laure Gaudreault a servi de modèle à plusieurs générations. Encore aujourd'hui son exemple

devrait nous guider, car plus que jamais nous avons besoin de solidarité.

Cette femme d'exception fut aussi une grande pionnière pour défendre la reconnaissance de la profession enseignante et faire de l'éducation une priorité pour la société québécoise. Ses efforts ont porté fruit, mais ses deux objectifs ne sont pas encore atteints. Dans leurs batailles pour la reconnaissance, les enseignantes et les enseignants suivent les traces laissées par Laure Gaudreault. Elles et ils poursuivent les mêmes objectifs afin que l'éducation soit enfin reconnue comme elle doit l'être.

Je tiens à féliciter les responsables de la Revue d'histoire de Charlevoix pour avoir préparé ce numéro réservé à la vie de Laure Gaudreault, une femme de Charlevoix qui a marqué le Québec. Son histoire saura certainement être une source d'inspiration.

Le Syndicat des enseignantes
et enseignants de Charlevoix
(SEEC).

Pour en savoir plus sur Laure Gaudreault

Les souvenirs de Laure Gaudreault. Québec, CEQ, 1996. 85 pages.

Ce petit ouvrage comprend des témoignages divers sur l'oeuvre de Laure Gaudreault rédigés par des contemporains ou encore par des personnes engagées dans le monde syndical. Mais on y retrouve surtout les souvenirs de Laure Gaudreault retranscrits par Michel Giroux. Ce dernier a fait un travail important en prenant le temps d'écouter le témoignage de Laure Gaudreault. Sans ce travail, plusieurs aspects de la vie de Laure Gaudreault seraient demeurés inconnus. Il faut lire avec attention ce petit livre qui nous révèle une Laure Gaudreault combative, parfois méditative, jamais trop excessive et toujours prête à lutter pour défendre les droits des plus faibles et surtout des institutrices à qui elle a voué tout son travail, toute sa vie. Le livre est illustré de photos inédites. *Les souvenirs de Laure Gaudreault* est un document à conserver. Pour voir les acquis obtenus par les luttes d'hier. Peut-être aussi pour nous encourager à poursuivre celles de maintenant. (S.G.)



Rencontre avec une femme remarquable: Laure Gaudreault. Film réalisé par Iolande Cadrin-Rossignol, Film de Cénatos inc., Télé-Québec et CEQ, 1983. 89 minutes.

Ce film raconte la vie de Laure Gaudreault. Ce n'est pas une production à gros budget. Ce n'est pas un film rempli d'artifice et de clinquant. Ce film raconte l'histoire de cette femme engagée que fut Laure Gaudreault. Ce n'est pas une vedette du grand écran, elle n'a rien d'une "star", c'est une femme de chez nous qui s'est "arrachée le coeur" à changer la réalité d'une époque qui n'avait rien "du bon vieux temps" pour les institutrices rurales. Laure Gaudreault est ici admirablement interprétée par la comédienne Louissette Dussault qui atteint une véracité



exemplaire et nous offre un personnage aussi grand que nature. Aussi engagée, aussi attachante, aussi belle de force et de renoncements dans la tâche à accomplir. La volonté de bien situer l'époque par la réalisatrice est nette et le portrait d'ensemble est fort bien réussi. Ce film prend des aspects documentaires et se compose à même les moments les plus marquants de la vie de Laure Gaudreault. Ce n'est pas un film hollywoodien. Il n'y a d'autre violence que celle d'un système qui

opprimait les institutrices d'hier. Il y a le témoignage de personnes qui ont vécu ou combattu avec Laure Gaudreault. Il y a des défaites, des victoires. La fin ne propose pas de "happy end". Il faut combattre encore. Comme l'a fait Laure Gaudreault toute sa vie et comme ce film en témoigne. Un modèle à suivre. Un film à voir bien différent des oeuvres insipides et sans objet que nous propose trop souvent nos écrans de télévision ou de cinéma. (S.G.)

Une institutrice rurale d'autrefois



Photo 1



Photo 2

En 1936, la Charlevoisienne Laure Gaudreault fonda la première association d'institutrices rurales; l'année suivante, la Fédération catholique des institutrices rurales voyait le jour. À cette époque, seules les jeunes filles issues de familles rurales prospères, capables de payer leurs frais de pension, fréquentaient les écoles normales. Huguette Tremblay, fille unique d'un fromager, obtint son diplôme de l'école normale de Baie-Saint-Paul en 1938, à l'âge de 17 ans. L'école était tenue par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame (à l'avant-plan), une des plus anciennes communautés féminines vouées à l'enseignement. On peut apercevoir madame Tremblay (photo 1) dans la deuxième rangée, derrière l'aumônier. Comme la plupart des diplômées de sa promotion, Huguette Tremblay exerça son métier dans une école de rang située dans sa paroisse natale de Saint-Philippe-de-Clermont près de La Malbaie. En juillet 1941, elle traversa le fleuve pour assister à la cinquième assemblée annuelle de la Fédération des institutrices rurales à Saint-Anne-de-la-Pocatière (photo 2).

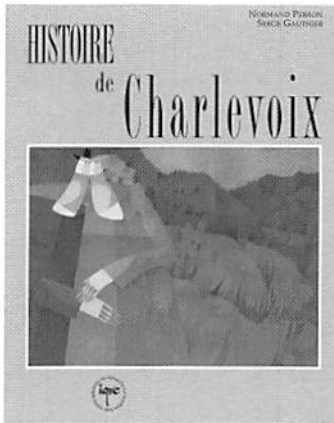
Texte Brian Dickinson

Coll. Huguette Tremblay

Coll. Huguette Tremblay

Chronique du livre

par Christian Harvey



Perron, Normand et Serge Gauthier. *Histoire de Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Histoire des régions, no. 14, 2000. 387 p.

La parution de *Histoire de Charlevoix* en 2000 aux Presses de l'Université Laval représente une avancée importante pour la recherche en histoire dans Charlevoix. Il s'agit de l'aboutissement d'un projet de près de quatre ans réalisé dans le cadre de la collection "Histoires des régions" de l'INRS-Culture et Société. Les auteurs Serge Gauthier et Normand Perron offrent avec *Histoire de Charlevoix* la première véritable synthèse portant sur l'histoire de Charlevoix. Réalisée par des chercheurs rigoureux suivant les méthodes propres à la discipline historique, cette publication relativise quelque peu l'image folklorique souvent rattachée à Charlevoix notamment sur le plan économique et culturel.

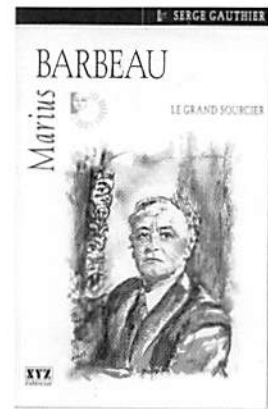
La région de Charlevoix apparaît dans son ensemble moins isolée et retardée par rapport au reste du Québec. Normand Perron illustre tout spécialement cette donnée dans le volet économique, plus spécifiquement dans les chapitres 7 et 8. La région voit, par exemple, comme dans l'ensemble du Québec, la création des fabriques de fromage à la fin du 19^e siècle. Plus de 26 en 1897. Autre exemple révélateur, elle exporte également des dindes aux États-Unis, les fameuses "Murray Bay Turkey", qui font le régal des newyorkais. De plus, son économie traditionnelle semble relativement polyvalente et s'adapte aux divers milieux naturels charlevoisiens : le cabotage pour la zone riveraine, l'exploitation forestière pour l'arrière-pays, l'agriculture pour les vallées du Gouffre et La Malbaie. Ainsi, Charlevoix possède alors des similarités certaines avec les autres régions du Québec, exporte de ses marchandises vers les centres urbains et possède une économie diversifiée. Toutefois, l'industrialisation ne peut guère compenser

l'éclatement de l'économie traditionnelle charlevoisienne. L'industrialisation ne se réalise dans Charlevoix, en fait, qu'à Clermont avec l'usine de pâtes et papiers Donohue. Ce problème s'explique essentiellement par la rareté des capitaux, la construction tardive du chemin de fer, le faible potentiel électrique de la région. L'industrie touristique constitue alors pratiquement le seul secteur d'activité en expansion. Elle aura d'importants effets sur la culture locale des Charlevoisiens.

Serge Gauthier présente une étude détaillée de l'histoire culturelle régionale. Cette section est sans nul doute le traitement le plus complet de la culture dans cette collection "Histoire des régions", car elle ne s'attache pas simplement à la simple production culturelle mais englobe le mode de vie, les mentalités et la culture matérielle notamment. Dans le chapitre 6, il présente les caractéristiques de culture locale de Charlevoix au 19^e siècle. L'image de l'habitant et de sa femme travaillant au rouet, perdus au bout d'un rang, n'illustre en fait qu'une partie de la culture des Charlevoisiens de l'époque. Une part importante de la population de Charlevoix demeure dans les villages. La croissance de l'artisanat à cette époque vise à répondre à la demande touristique; les Charlevoisiens commencent dès le milieu du 19^e siècle à importer leurs vêtements du dimanche. Le phénomène touristique a eu d'importantes répercussions sur l'histoire de Charlevoix. La culture locale est alors soumise à la culture de l'Autre. Phénomène analysé dans le chapitre 9 de l'ouvrage. La venue de villégiateurs a permis un certain nombre d'échanges culturels avec les Charlevoisiens. Mais, elle a également eu un grave impact sur le développement de la culture locale. Elle est devenue un produit de consommation au service de l'industrie touristique. La culture locale dispose alors de peu d'outils culturels afin de permettre sa mise en valeur et son développement. Culture locale et culture de l'Autre. Des concepts essentiels à l'analyse de l'histoire culturelle de Charlevoix.

Le philosophe Paul Ricoeur préconise afin qu'une société se forme une conscience historique, une "politique de la juste mémoire". Dans cette approche, de multiples récits, formés à partir de points de vue divers, peuvent permettre à une société de se souvenir de son passé, de donner une certaine image de son histoire. Certains récits ne permettent toutefois pas de maintenir l'essentiel équilibre entre la rigueur et une possible ouverture pour l'avenir d'une communauté. Voilà, enfin, une histoire de Charlevoix qui tient la route!

Cet ouvrage est disponible à la Société d'histoire de Charlevoix au coût de 35\$ + 5\$ (Frais postaux) à : C.P. 172 La Malbaie (Québec) G5A 1T7.



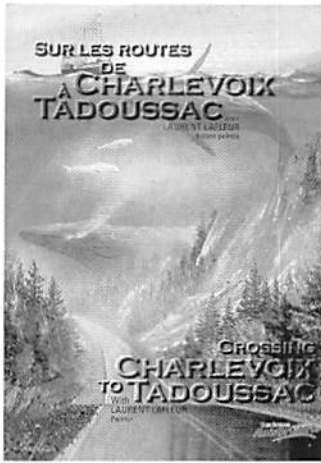
Gauthier, Serge. *Marius Barbeau. Le grand sourcier*. Montréal, XYZ Éditeur, coll. Les grandes figures, 2001. 144 p.

La vie et l'oeuvre de l'anthropologue québécois Marius Barbeau (1883-1969) sont aujourd'hui quelque peu méconnues du grand public. C'est afin de rendre hommage et du même coup de faire connaître le travail novateur de ce pionnier que l'ethnologue (et bien sûr président de la Société d'histoire de Charlevoix) Serge Gauthier signe l'ouvrage *Marius Barbeau. Le grand sourcier* paru chez XYZ Éditeur dans la collection "Les grandes figures". Un ouvrage qui dévoile une rare maîtrise de l'écriture par son auteur.

Né en 1883 à Sainte-Marie de Beauce, Charles-Marius Barbeau est promis à une brillante carrière d'avocat. Après des études en droit à l'Université Laval, il est admis au barreau de la province du Québec en 1907. Titulaire de la prestigieuse Bourse Rhodes en 1908, il se rend à l'Université d'Oxford. Marius Barbeau s'intéresse alors à un nouveau champ d'étude : l'anthropologie. Revenu au Canada, il est engagé au Département de géologie. Il s'intéressera alors aux contes amérindiens. La rencontre avec l'ethnologue américain Franz Boas l'amène à se pencher sur le folklore des Français d'Amérique. En 1916, il se rend dans Charlevoix pour la première fois. Voyage marquant pour l'ethnologue au "pays des gourganes". Son travail de cueillette de folklore a permis de conserver une partie importante du patrimoine culturel québécois. Avec Félix-Antoine Savard et Luc Lacourcière, il participe à la fondation des Archives de Folklore de l'Université Laval. Il décède en 1969.

Serge Gauthier nous livre, comme le soulignait Louis Cornélius dans *Le Devoir*, un portrait touchant et intime de ce chercheur passionné par le folklore. L'ouvrage constitue un récit biographique mêlant littérature et histoire. Style dans lequel l'auteur possède une maîtrise incontestable. Un livre à la fois rigoureux et poétique. La collection *Les grandes figures* à pour objectif de mieux faire connaître des personnages de l'histoire du Québec et s'adresse à la clientèle scolaire. Toutefois, cette collection très relevée peut certainement intéresser des lecteurs de tous âges.

Cet ouvrage est disponible à la Société d'histoire de Charlevoix au coût de 17,07\$ (taxes et frais postaux inclus): Société d'histoire de Charlevoix C.P. 172 La Malbaie (Québec) G5A 1T7



Lafleur, Laurent. *Sur les routes de Charlevoix à Tadoussac*. Sillery, Éditions Alainprimerie, 2001. 64 p.

Charlevoix est depuis longtemps un lieu de prédilection pour les peintres. Nombre d'artistes - notamment Clarence Gagnon et le Groupe des Sept - sont venus au cours des époques pratiquer leur art dans la région. Le choix thématique d'une bonne part de ces créateurs demeure axé sur la représentation de paysages ou de milieux traditionnels, non-modernisés. D'autres comme l'artiste-peintre Laurent Lafleur ont toutefois traité des sujets différents. Il a d'ailleurs eu la gentillesse d'illustrer le numéro 38 de la *Revue d'histoire de Charlevoix* portant sur le palais de justice de La Malbaie. À travers son ouvrage *Sur les routes de Charlevoix à Tadoussac*, il nous convie à une visite d'un "autre Charlevoix", celui vécu de l'intérieur par les gens qui l'habitent.

Les tableaux, au lieu d'une simple présentation par thème, sont regroupées par paroisses. L'ensemble des localités de Charlevoix est couvert, si ce n'est Clermont, l'industrielle. Une brève note historique accompagne chacune de ces sections. Les tableaux illustrent toute la beauté de la nature de Charlevoix mais également des sujets plus originaux, jamais peints: notons le Dépanneur Otis à La Malbaie, "l'Hôtel" de ville de Rivière-Malbaie, le poste d'essence de Saint-Irénée... Un régal visuel qui illustre le Charlevoix intime, celui de l'intérieur.

Un bel ouvrage à lire et à regarder attentivement!

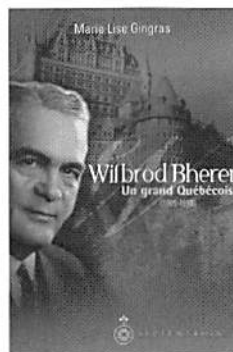


Lambert, Serge et Caroline Roy. *Charlevoix. Une histoire d'appartenance*. Sainte-Foy, Éditions GID, coll. Une histoire d'appartenance, 2001. 187 p.

Les Éditions GID publient depuis quelques années, sous la direction de l'historien Serge Lambert, des ouvrages d'une présentation soignée où la photographie joue un rôle central afin présenter d'une manière agréable divers sujets historiques. En 2001, la maison d'édition débutait une nouvelle collection "Une histoire d'appartenance" désirent présenter l'histoire des régions du Québec. Le volume I de cette collection est consacré à la région de Charlevoix.

Charlevoix. Une histoire d'appartenance, laissant de côté l'idée d'une synthèse de la région, présente plutôt les diverses localités de Charlevoix une à une. Une chronologie des principaux événements ayant marqué l'histoire de ces paroisses y est présentée en compagnie de nombreuses photographies historiques. Cette formule permet d'effectuer un rapide survol des localités de la région. L'apport des diverses monographies parues dans la *Revue d'histoire de Charlevoix* - prêchons pour notre paroisse - est visible dans cette publication. Pour s'en convaincre, vous n'avez qu'à consulter la bibliographie. La rigueur du travail effectué par Serge Lambert et Caroline Roy est indéniable et la présentation, comme toujours, y est excellente.

Charlevoix, Une histoire d'appartenance, un ouvrage qui saura plaire aux amoureux de notre belle région.



Gingras, Marie Lise. *Wilbrod Bherer. Un grand Québécois (1905-1998)*. Sillery, Septentrion, 2001. 475 p.

Le nom de Wilbrod Bherer est aujourd'hui peu connu. Seuls quelques aînés se souviennent de la carrière flamboyante de ce Charlevoisien d'origine. C'est afin de reconnaître le travail de cet homme d'exception que Marie-Lise Gingras nous présente une biographie exhaustive de ce personnage aux éditions Septentrion.

Né à Saint-Fidèle en 1905, Wilbrod Bherer après avoir pratiqué la carrière d'avocat - il

a d'ailleurs défendu sa première cause au palais de justice de La Malbaie - a notamment occupé la fonction de directeur de la Commission scolaire de Québec, de la station Télé-Capitale et d'administrateur dans de multiples conseils d'administration de grandes entreprises. Il a ainsi joué un rôle important dans la ville de Québec. Des informations minutieusement compilées par Marie Lise Gingras dans cet ouvrage donnant un portrait juste et complet du travail de Wilbrod Bherer.

Un ouvrage à lire pour ceux qui veulent connaître la vie d'un Charlevoisien qui a marqué d'une manière indélébile l'histoire de la ville de Québec.



Tourville, Janine. *Le piège*. Chicoutimi, Éditions JCL, 2001. 247 p.

La plume de Janine Tourville a su déjà intéresser un large lectorat, notamment avec son ouvrage *Le chemin des Marais*. Elle récidive ici avec un roman, véritable suspense, intitulé *Le piège*. Le talent de l'auteure est encore au rendez-vous.

Une femme d'âge mûr s'amourache d'un jeune peintre plutôt médiocre. S'ensuit une descente aux enfers des deux personnages qui les mène au tribunal... L'action est intense. La description des personnages y est bien développée permettant au lecteur de croire à cette histoire enlevante.

Une lecture fortement recommandée, car d'un rare contrôle stylistique.

Autres ouvrages reçus :

Perrault, Pierre. *Partisimes*. Montréal, L'Hexagone, 2001. 189 p.

Tremblay, Marguerite. *Un beau règne*. Montréal, Libre Expression, 1983. 155 p. et *Chevalier du Grand Roi*. Québec, Éditions Virage, 1993. 128 p.

Audet, Florentine. *Florence Simard de Charlevoix*. Les Éboulements, chez l'auteur, 2001.

Charlev^{ix}

200 ans de tradition touristique !

La région de Charlevoix, Réserve mondiale de la biosphère, par sa nature généreuse et sa culture raffinée, témoigne de ses deux cents ans de tradition touristique.

Ses paysages et ses panoramas ont inspiré les artistes de toutes époques. Ses établissements de villégiature et sa population en ont fait, au fil des années, l'une des plus belles destinations en Amérique du nord.

www.tourisme-charlevoix.com

Charlev^{ix}
Association Touristique Régionale

495, boul. de Comporté, C.P. 275
La Malbaie (Québec) G5A 1T8

1-800-667-2276

Canada



Québec

Les vacances
dans Charlevoix,
c'est l'idéal.

Les Éditions GID présentent

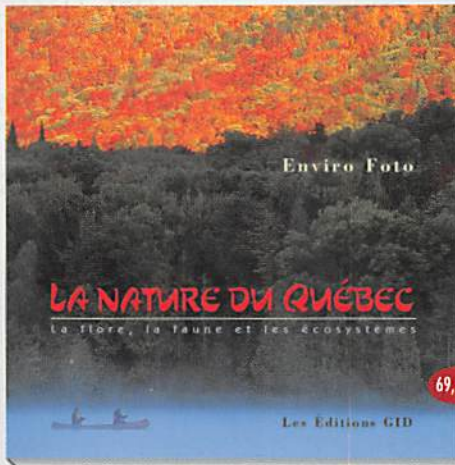


La collection «Une histoire d'appartenance»

Voici les trois premiers numéros de la collection qui raconte le Québec au moyen de ses régions, de ses localités, de ses gens... Une histoire à suivre.

À paraître dans cette collection en 2002 :

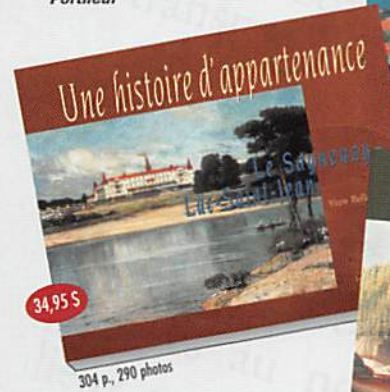
Québec
La Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans
Portneuf



69,95 \$

Nouveauté
en librairie dès avril 2002

240 p., 237 photos couleurs



34,95 \$

304 p., 290 photos



29,95 \$

(192 p., 190 photos)



34,95 \$

(272 p., 240 photos)

aussi chez votre libraire

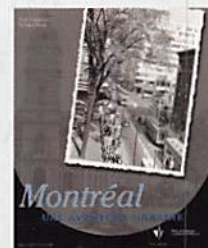
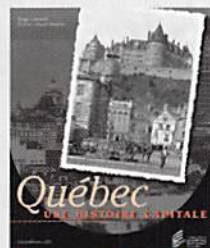
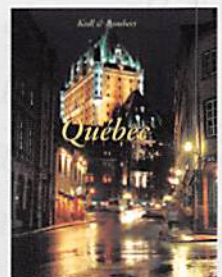
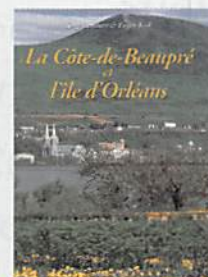
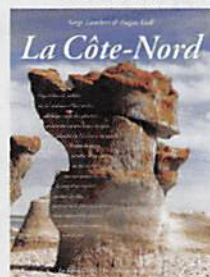
La collection «Les belles régions du Québec»

Plus de 200 photographies couleurs, des témoignages d'époque, des biographies, des légendes... en quelque 271 pages, le reflet d'une belle région du Québec

75 \$

À paraître dans cette collection :

Lévis et la Côte-du-Sud (automne 2002)
Charlevoix (automne 2003)



La collection «100 ans noir sur blanc»

Un voyage dans le temps, une visite illustrée de l'histoire du Québec, de 1860 à 1960
216 pages, 200 photographies anciennes commentées

29,95 \$

À paraître dans cette collection en 2002 : **Laval**

Nos volumes hors collection

Des ouvrages qui touchent l'histoire et le patrimoine québécois, des ouvrages qui parlent de nos ancêtres, des ouvrages qui parlent de vous... À paraître en 2002 :

Les tonneliers du Québec par Eileen Reid Marcl



34,95 \$



34,95 \$



29,95 \$



24,95 \$



Hommage à Laure Gaudreault
Message de la présidente de la
Centrale des syndicats du Québec

C'est avec un grand plaisir que la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) s'est associée à la publication de ce numéro de la Revue d'histoire de Charlevoix, visant à rendre hommage à Laure Gaudreault, la pionnière du syndicalisme enseignant et une femme remarquable qui a contribué beaucoup à l'évolution de la société québécoise au début du XXe siècle.

Se remémorer l'action de Laure Gaudreault, c'est remonter aux sources de la CSQ qui a vu le jour avec la naissance de la CIC en 1946. C'est également remonter à l'origine d'un mouvement en faveur de la modernisation de l'éducation au Québec. C'est enfin souligner le féminisme engagé de cette militante d'avant-garde, qui luttait pour soustraire à l'arbitraire les institutrices rurales et pour faire reconnaître leur travail à sa juste valeur.

Aucune nostalgie chez cette pionnière de Charlevoix qui affirmait: « Non, ce n'était pas le bon vieux temps. On s'est arraché le coeur à le changer.» Ces paroles nous invitent encore, en ce début de siècle, à penser le syndicalisme, l'éducation et le féminisme avec la mémoire d'hier, le coeur d'aujourd'hui et les yeux de demain.

Laure Gaudreault nous inspire encore, car il nous appartient maintenant de construire l'avenir en s'arrachant le coeur à changer aujourd'hui ce qui est inacceptable.

Monique Richard
Présidente de la CSQ